

ADIS prépare la Métropole

La Métro soutient le Syndicat Mixte Alpes Abattage

Zoom sur la métropolisation

Le nouveau dispositif Murmur bénéficiera aussi à nos communes !

Une dotation de solidarité communautaire pour les nouvelles communes de la Métro

Vu dans l'actualité

Groupe de rassemblement et d'ouverture politiquement indépendant, composé de communes rurales, montagnardes et péri-urbaines, ADIS prépare le passage de notre intercommunalité en Métropole.

Fort de notre diversité et de nos différentes sensibilités, nous nous organisons pour faire entendre la voix de nos 21 communes. Au sein des différentes instances, lors des nombreuses réunions qui rythment notre mandat de conseiller communautaire, nous œuvrons pour que l'échelon communal soit le pivot de la construction métropolitaine.

Elus communautaires, élus communaux, techniciens, habitants, nous avons tous notre rôle à jouer pour élaborer un projet de territoire harmonieux et **solidaire**. Solidaire envers les communes rurales qui constituent la grande majorité

du groupe ADIS et qui disposent de peu de moyens humains et financiers, mais aussi envers les communes urbaines qui font face à d'autres types de difficultés.

Beaucoup de défis à relever donc pour répondre de manière efficiente aux besoins de nos administrés ! Nous devons organiser une future Métropole **efficace, réactive** et de **proximité**.

Avec ses problématiques bien spécifiques, le groupe ADIS doit être force de proposition dans cette réflexion.

Nous souhaitons faire cela dans la transparence.

Cette lettre d'information a ainsi pour ambition de vous rapprocher des actualités de notre groupe et de vous faire part des moments forts de notre grande intercommunalité.

Bonne lecture !



Jacques Nivon
Président du groupe ADIS



La gestion des services d'intérêt collectif d'abattage deviendra une compétence de plein droit de la Métropole au 1^{er} janvier 2015. A ce titre, le syndicat devrait être dissout.

La Métro soutient le Syndicat Mixte Alpes Abattage

Après un débat sur la localisation des abattoirs, les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité vendredi 19 septembre la délibération d'intention sollicitant le préfet afin que la gestion partagée du service public d'abattage de l'Isère puisse perdurer. D'autres intercommunalités, au rang desquelles le Pays Voironnais et le Grésivaudan, ont exprimé cette volonté de continuer un travail partenarial. Car si la fonction métropolitaine d'un tel service ne fait pas de doute, il

présente également un intérêt pour tout le Département. C'est pourquoi celui-ci s'est engagé à contribuer au projet de restructuration de l'équipement visant son redimensionnement. Encore faut-il pouvoir continuer à le gérer de manière collective. Il en va de l'avenir de nos éleveurs et plus globalement de la filière des circuits courts. Plusieurs communes du groupe ADIS ont dores déjà apporté leur soutien à ce syndicat ; avec seulement 94 habitants, Mont Saint-Martin y a déjà contribué à hauteur de 10 000 euros !

Zoom sur la métropolisation

Les réunions sur la construction de la future Métropole se succèdent. La réflexion a déjà bien avancé concernant le domaine de la voirie et des déplacements. Le périmètre du transfert de cette compétence sera acté lors du prochain conseil communautaire. Le groupe ADIS s'est déclaré, à ce sujet, en faveur d'un transfert minimal (création, aménagement et entretien de la voirie de mur à mur). La délibération devrait être votée dans ce sens le 7 novembre prochain. Si malgré tout, la viabilité hivernale devait faire l'objet d'un transfert, il faut que ce service public reste réactif face à des situations d'urgence différentes entre les localités. Cela demande une réflexion préalable sur la territorialisation des services de notre future Métropole. Le groupe ADIS souhaite aussi conforter l'activité des prestataires locaux et, à ce titre, a demandé à ce que les conventions qui les lient aux communes soient pérennisées.

Quelle que soit la décision prise lors du prochain conseil communautaire, le déneigement continuera à être assuré par les communes pendant la saison hivernale 2014/2015, le temps pour les services métropolitains de s'organiser.



Le nouveau dispositif Murmur bénéficiera aussi à nos communes !

La Métro a décidé de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt sur la création de plateformes locales pour la rénovation énergétique du logement privé lancé par la Région et l'ADEME.



Depuis plusieurs années, à travers le dispositif « Murmur », la Métro s'efforce d'améliorer la qualité thermique des logements de l'agglomération construits avant 1975. Initié en 2010, ce projet proposait des aides financières, techniques et administratives aux copropriétés privées construites entre 1945 et 1975, entreprenant des travaux de rénovation thermique.

Clôturé en juin 2014, « Murmur » ambitionne, dans sa nouvelle forme, d'accompagner également les logements collectifs construits avant 1945 et après 1975, ainsi que les maisons individuelles. Ce nouveau socle d'intervention, qui devrait être effectif en 2015, permettra aux habitants de nos communes de bénéficier, eux aussi, de ce dispositif et de contribuer à l'effort métropolitain de réduction de la consommation d'énergie.

Une dotation de solidarité communautaire pour les nouvelles communes de la Métro

En marge de la conférence des Maires du 9 septembre dernier, s'est tenue une réunion sur la dotation de solidarité communautaire. Cette dépense facultative est décidée par le conseil communautaire ; il en fixe le montant et les critères d'attribution. Ainsi, pour les 21 communes qui ont intégré la Métro au 1^{er} janvier 2014, une enveloppe de **1 million d'euros** a

été proposée, répartie en fonction de la population pondérée, du potentiel financier pondéré ainsi que du revenu par habitant. Ces critères visent à tenir compte des charges de centralité des communes ainsi que de leur niveau de richesse, à valoriser leur effort fiscal et, bien entendu, à conforter celles dont le revenu moyen par habitant est le plus faible.

La loi ALUR oblige la Métropole à établir un PLU intercommunal dès qu'une procédure de révision est engagée sur l'un des PLU communaux. Il est conseillé aux communes d'engager des procédures avant le 31/12/2014 :

- Elaboration d'un PLU pour celles en POS
- Révision du PLU s'il n'est pas compatible Scot/Grenelle.

Vu dans l'actualité



Visite du Président de la Métro dans les communes de Mont Saint Martin et de Venon

Christophe Ferrari a décidé d'aller à la rencontre de Mont Saint Martin, commune nouvellement entrée à la Métro. Jean-Pierre Villoud, son Maire, a ainsi pu s'entretenir avec lui sur plusieurs projets, tel que l'arrivée du minibus Flexo et l'aménagement d'une nouvelle entrée de village.

Lors de sa visite à Venon, arrivée plus tôt, en 2010, Françoise Gerbier a rappelé au Président l'importance de « pouvoir appréhender les problématiques des communes rurales et de campagne ».

Visite officielle des nouveaux logements sociaux de Saint Bathélemy au Gua

Ces logements livrés par l'OPAC 38 représentent un projet novateur sur le plan écologique et économique au niveau des énergies renouvelables. Ils ont été réalisés avec la contribution de la Mairie, du Conseil général, de la Métro et du dispositif CILGERE.

Alain Bertrand, Sénateur de Lozère propose un pacte national pour l'hyper ruralité

Ce rapport formule des propositions de mesures nouvelles pour renforcer la mise en capacité des territoires hyper-ruraux, afin de leur donner la chance d'être au service du développement national :

http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_a_bertrand_vdef.pdf .

Les membres du groupe ADIS: Michel Rebuffet (Bresson), Nicole Boulebsol, Bernard Charvet (Brié et Angonnes), Jacques Nivon, Danielle Mantonnier (Champ sur Drac), Françoise Cloteau (Champagnier), Jean-Noël Causse (Herbeys), Raphaël Guerrero, Geneviève Balestrieri (Jarric), Christophe Mayoussier (Le Gua), Jean Pierre Villoud (Mont Saint Martin), Magdeleine Fasola (Montchaboud), Patrick Marron (Notre Dame de Commiers), Tonino Toia (Notre Dame de Mésage), Christiane Raffin (Proveysieux), Jean Luc Poulet (Quaix en Chartreuse), Mireille Bono, Norbert Grimoud (St Georges de Commiers), Christian Masnada (St Pierre de Mésage), Cyrille Plenet (Séchilienne), Jean-Marc Gauthier (Vaulnaveys le Bas), Anne Garnier, Jean Ravet (Vaulnaveys le Haut) Françoise Gerbier (Venon), Guy Jullien (Veurey-Voroize), Françoise Audinos, Jean Claude Bizec (Vizille).



Groupe ADIS – Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire Lettre d'information n°1

La Métro / Le Forum
3, rue Malakoff
38 031 GRENOBLE Cedex 1
04 76 59 28 24